

## Le nouveau Centre d'affaires du Crédit Coopératif ouvre à Nice

C'est un tout nouveau Centre d'affaires que les clients du Crédit Coopératif de Nice auront le plaisir de découvrir lors de son inauguration, le lundi 17 septembre.

### Un nouvel espace à Nice pour le Crédit Coopératif

Le Centre d'affaires Crédit Coopératif de Nice, qui se situait 5 rue Cronstadt, a été transféré au 455, Promenade des Anglais à Nice, après quatre mois de travaux d'aménagement. Ces nouveaux locaux de 257 m<sup>2</sup> s'inscrivent dans le chantier de modernisation des espaces dédiés à la clientèle et des espaces de travail pour les collaborateurs du Crédit Coopératif : création de bureaux d'accueil, place à des meubles modernes, épurés et dans l'ère du temps. Le bois et l'aluminium ont su donner une toute nouvelle atmosphère à cet espace entièrement aménagé pour faciliter l'échange et la proximité.



La façade et les vitres ont laissé place à de nouvelles tonalités, chaleureuses et accueillantes, davantage en adéquation avec la nouvelle identité du Crédit Coopératif. L'objectif principal de ce réaménagement de concept d'agence est de créer un esprit de convivialité et de permettre aux salariés de se réapproprier leur espace de travail. Ainsi l'ergonomie a été complètement revisitée pour offrir un confort esthétique et architectural supplémentaire dans l'accueil de toutes les clientèles.

*« Après s'être développé au coeur de Nice depuis son implantation en 1971, le Centre d'affaires du Crédit Coopératif a rejoint le quartier d'affaires de l'Arénas, Promenade des Anglais.*

*Ce quartier moderne abrite le premier centre d'affaires international des Alpes-Maritimes, regroupant des sociétés dans des domaines d'activités très variés : principalement du secteur tertiaire.*

*Ainsi notre nouveau Centre d'affaires suit l'évolution de sa ville et modernise son accueil auprès des clientèles, que ce soient les acteurs de l'économie sociale et solidaire (associations, coopératives, mutuelles, PME-PMI...) ou les particuliers et les majeurs protégés. Il propose à tous un lieu convivial, lumineux et rendu encore plus accessible par l'ouverture prochaine de la nouvelle ligne de tram. »*

**Marie-Christine MAYEUR**  
Directrice du Centre d'affaires de Nice



## L'accueil des personnes en situation de handicaps

---

Les enjeux liés à la mobilité et l'accueil des personnes en situation de handicaps sont l'une des préoccupations du Crédit Coopératif dans ce chantier de réaménagement des agences. C'est pourquoi, dans son cahier des charges, un large volet a été consacré à la mise en conformité de l'accès aux Etablissements Recevant du Public (ERP). Ainsi, comme le préconise les normes ERP de construction et de réhabilitation, le nouveau format du Centre d'affaires du Crédit Coopératif de Nice dispose de moyens d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ou atteintes de handicap sévère. Les personnes malvoyantes seront ainsi assistées dans leur cheminement grâce à des bornes d'indication sonore. Les personnes malentendantes bénéficieront de boucles d'induction magnétique leur permettant d'amplifier dans leurs appareils auditifs les sons, pour mieux interagir avec leurs interlocuteurs.

## Des locaux adaptés aux normes environnementales

---

Le Crédit Coopératif est une banque engagée, humaine et respectueuse de l'environnement. Le Centre d'affaires de Nice est ainsi conçu pour réduire au maximum son impact environnemental, par le choix de matériaux à faible impact écologique. De même, l'isolation, la peinture et le revêtement au sol, sont des matériaux naturels. Les luminaires sont à LED, donc à basse consommation d'énergie.

Le lieu joue aussi avec la luminosité que procure la lumière naturelle, réduisant encore sa consommation d'énergie. Ce centre d'affaires compte bien être une référence en matière de consommation d'énergie et de respect de l'environnement dans le réseau du Crédit Coopératif.

<b>Crédit Coopératif</b>		
<b>Centre d'affaires de Nice</b>		
- 455 Promenade des Anglais -		
<b>Lundi</b>	8h45-12h10	13h50-17h
<b>Mardi</b>	8h45-12h10	14h50-17h
<b>Mercredi</b>	8h45-12h10	13h50-17h
<b>Judi</b>	8h45-12h10	13h50-17h
<b>Vendredi</b>	8h45-12h10	13h50-17h
<b>Samedi</b>	Fermé	

---

### Le Crédit Coopératif

Le Crédit Coopératif est une banque coopérative. S'il exerce tous les métiers et expertises de banquier, sa vocation est de mettre ses compétences au service des acteurs d'une économie responsable, respectueuse des personnes et de leur environnement. Historiquement banque coopérative de personnes morales, son capital est apporté par ses clients qui cumulent ainsi la double qualité de client et sociétaire. Les entreprises et leurs groupements, les coopératives, les PME-PMI, les mutuelles, les associations et les organismes d'intérêt général constituent donc le socle de son sociétariat et détiennent la totalité des droits de vote qu'ils exercent selon le principe une personne=une voix. Aujourd'hui, les particuliers, grâce aux nombreuses innovations solidaires de la gamme Agir, sont eux-aussi de plus en plus nombreux à faire le choix du Crédit Coopératif.

<http://www.credit-cooperatif.coop/> <https://www.aqirandco.coop/>

